



7 Projets de SDAGE pour 2010/2015

Enjeux baignade

François SIMONET
 Agence de l'eau Adour-Garonne
 Cahors le 24 juin 2009

Des SDAGE dans un contexte réglementaire contraignant, qui a évolué



- **Déjà en 1996: un premier SDAGE**
- **Directive Cadre européenne sur l'eau du 23 octobre 2000 (DCE)**
- **Transposée le 21 avril 2004**
- **Reprise dans la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 + projet Grenelle**
- **Reprend les directives sectorielles dont la directive baignade du 15 février 2006**
- **Intégration dans le code de l'environnement**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Un bon état des eaux "bainéo-compatible"



- **Objectifs 2015 revus avec le projet de loi Grenelle 1**
- **2/3 de masses d'eau en bon état en 2015 en moyenne nationale, un projet à 60% pour le bassin Adour-Garonne**
- **La qualité des eaux de baignade n'est pas un objectif environnemental DCE, mais ce qui sera fait pour les milieux ira dans le bon sens**
- **La DCE impose le respect de la directive du 15 février 2006 (zones protégées)**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Un enjeu majeur sur le continent et le littoral partagé par les 7 bassins métropolitains



- Appuyer le PNSE et les PRSE
- Poursuivre les études diagnostics pour mieux cibler les actions
- Mettre en oeuvre une prévention et une gestion concertée innovantes
- Prendre en compte les autres loisirs nautiques
- Informer les gestionnaires et le public



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Des actions spécifiques



- **Etablir les profils de vulnérabilité et définir les mesures de protection et d'amélioration**
- **Identifier les secteurs sensibles**
- **Gérer les eaux pluviales et les pollutions bactériennes et virales d'origine ponctuelle et diffuse dans les secteurs sensibles**
- **Mettre en place la gestion prévisionnelle des plages (surveillance, alerte, ouverture et fermeture des plages)**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Un cadre de gestion concerté au niveau de territoires prioritaires

- **Agir au niveau des bassins versants**
- **Prendre en compte tous les sources de pollutions ponctuelles et diffuses, permanentes et saisonnières**
- **Faire un effort pour les loisirs nautiques en général (un "minimum sanitaire")**
- **Organiser des partenariats entre tous les acteurs concernés, publics et privés**
- **Cibler sur les priorités**
- **Pourquoi pas des SAGE ?**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Des usagers et des professionnels écocitoyens



- **Maintenir les aires de baignade et les plages propres (écocitoyenneté et aménagements spécifiques)**
- **Aménager pour limiter les pollutions liées à la navigation de plaisance, notamment sur les lacs et les rivières (récupération des eaux vannes,)**
- **Veiller à la qualité des ports de plaisance en eau littorale et intérieure**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Des connaissances à acquérir



- **Diagnostiquer et suivre le développement des cyanobactéries**
- **Développer des méthodes d'évaluation des risques**
- **Définir les meilleures combinaisons d'actions pour limiter leur prolifération**
- **Partager les savoirs au niveau national et dans les bassins, avec tous les acteurs concernés**



Bassin Rhône Méditerranée

PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX 2010-2015

Document adopté par le Comité de bassin du 13 décembre 2007



Consultation du public
15 avril - 15 octobre 2008

Directive cadre européenne sur l'eau

vers le bon état des milieux aquatiques

Projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



Projet adopté par le comité de bassin Loire-Bretagne le 20 novembre 2007

TOME 1

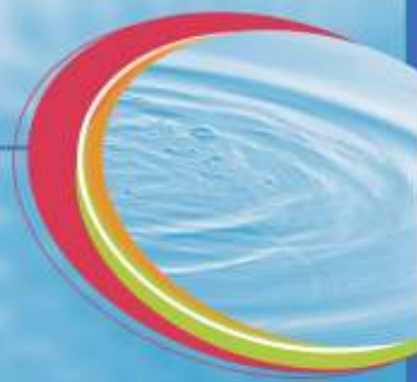
SDAGE 2010-2015



SDAGE (Projet) Bassin Artois-Picardie

SCHEMA DIRECTEUR d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX

- 1 LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU
- 2 LE CONTEXTE ET LES ETAPES DE L'ELABORATION DU SDAGE
- 3 LE RAPPORT ENVIRONNEMENTAL
- 4 LES OBJECTIFS DU SDAGE
- 5 LES ORIENTATIONS FONDAMENTALES ET LES DISPOSITIONS DU SDAGE
- 6 LES ANNEXES
- 7 LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

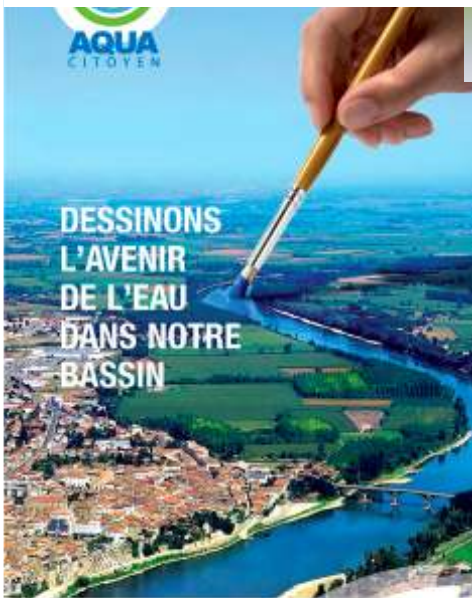


DEPARTS Rhin et Meuse

DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU Document de référence



DESSINONS L'AVENIR DE L'EAU DANS NOTRE BASSIN



SDAGE 2010-2015 Le Projet

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Adour-Garonne

www.eau-adour-garonne.fr



Bassin de Corse

PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX 2010-2015

Document adopté par le Comité de bassin du 29 janvier 2008



Consultation du public 9 juin - 9 décembre 2008

Consultation des Assemblées Février - juin 2009

Directive cadre européenne sur l'eau

COMITÉ

vers le bon état des milieux aquatiques

ADOUR-GARONNE

CHAPITRE 1 Objet et portée du SDAGE

Avril



eau 2015 RHIN ET MEUSE

PROJET MIS A LA CONSULTATION DU PUBLIC 5 avril - 15 oct. 08



Directive 2000/60/CE et du Conseil du 23 Octobre 2002 établissant un cadre pour une gestion communautaire dans le domaine de l'eau



eau SEINE NORMANDIE Comité de bassin

LE SDAGE DU BASSIN DE LA SEINE ET DES COURS D'EAU CÔTIERS NORMANDS

CONSULTATION SUR L'EAU EN SEINE NORMANDIE

